



## **CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du 21 novembre 2018  
ajournée et poursuivie le 27 novembre 2018

- 31 c). Proposition d'urgence des commissaires Diane Beaudet et Stéphanie Bellenger-Heng pour une gestion écoresponsable des déchets des écoles et pour la promotion des « lunchs zéro déchet »

Document déposé : Rapport CC-M-291

CONSIDÉRANT les plus récents appels des milieux scientifiques nous invitant tous à agir urgemment et de façon diligente pour protéger la planète face au réchauffement climatique et à la surexploitation de ses ressources;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est la plus grande commission scolaire du Québec avec ses 17 000 membres du personnel, ses 114 000 élèves répartis dans 191 établissements; et qu'elle est consciente de ses responsabilités environnementales et de son rôle d'acteur écoresponsable;

CONSIDÉRANT que le Plan vert de la CSDM vise à mettre en place les conditions nécessaires au développement de l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans ses établissements, tout en assurant une gestion tenant compte des préoccupations liées au développement durable et à l'écocitoyenneté dans ses établissements;

CONSIDÉRANT que la CSDM encourage les actions locales visant à diminuer son empreinte écologique et qu'elle oriente ses choix vers une gestion de plus en plus écoresponsable;

CONSIDÉRANT que la CSDM vise à réduire l'utilisation du plastique (pailles, bouteilles, etc.) dans ses établissements; et qu'elle encourage les milieux à récupérer le papier, à réduire leur consommation énergétique et à recycler les matières plastiques et cartonnées;

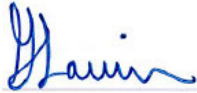
CONSIDÉRANT que les élèves et les parents de plusieurs milieux souhaitent voir leur école faire preuve d'exemplarité pour la gestion des déchets et des matières recyclables dans les cafétérias ou dans les salles à dîner; et leur souhait que les milieux adoptent un mode de vie écoresponsable en réduisant leurs déchets et en favorisant le recyclage et la récupération;

CONSIDÉRANT l'existence d'une pétition initiée par des élèves de la CSDM pour sauver la planète en promouvant des « lunchs ZÉRO déchet » par l'utilisation d'ustensiles réutilisables, de contenants hermétiques en tissus ou en verre, de bouteilles réutilisables, en évitant les portions individuelles;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° De DONNER à la présidence le mandat d'entreprendre des démarches auprès de la Ville de Montréal pour s'assurer que les équipements collectifs requis pour une gestion optimale des déchets soient mis à la disposition des établissements scolaires;
- 2° De DONNER à la Direction générale le mandat de concevoir et de mettre en œuvre un plan visant la récupération et le compostage dans tous les établissements de la CSDM.

J'atteste que la présente résolution, adoptée à la séance ordinaire du 21 novembre 2018 (qui a été ajournée et poursuivie le 27 novembre 2018) fait partie du texte du procès-verbal qui sera soumis aux membres du Conseil des commissaires à la prochaine séance ordinaire.



M<sup>e</sup> Geneviève Laurin  
Secrétaire générale

GL/sb